

SOUSSIONS POUR DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS (SPI)

Le PDME aide les sociétés en absorbant une part des coûts associés à la soumission de grands projets d'immobilisations à l'étranger. En 1996-1997, cet élément a représenté 1,8 million de dollars ou 17 p. 100 des dépenses du PDME. Ce total englobait 902 689 dollars en dépenses engagées par les centres de commerce international (les approbations ont totalisé 1,76 million de dollars) et 921 000 dollars en dépenses au titre de l'aide approuvée par l'AC d'Industrie Canada en vertu des critères d'admissibilité des sociétés aux SPI appliqués avant 1995. En 1995-1996, les approbations et les dépenses ont totalisé 3,54 et 2,39 millions de dollars, respectivement. La baisse d'utilisation de cet élément du Programme est attribuable au resserrement du critère d'admissibilité des sociétés en 1995. L'aide au titre des SPI, qui était auparavant accordée indépendamment de la taille des requérants, est maintenant concentrée sur les sociétés plus petites ayant un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars ou moins. On peut comprendre que le risque et le coût élevés des soumissions pour des projets d'immobilisations à l'étranger, conjugués à leur nature très concurrentielle, en font une activité qui intéresse peu les petites entreprises.

NOUVEAUX EXPORTATEURS (NE)

Appliquée en 1993-1994 avec l'élément des SDM, cette composante du Programme est axée sur les besoins particuliers des petites sociétés n'ayant guère ou pas d'expérience dans le domaine de l'exportation. Une société de cette catégorie peut recevoir une aide maximale de 7 500 dollars pour effectuer une visite de marché ou participer à une foire commerciale sur un marché qu'elle veut explorer. La somme de 980 000 dollars a été approuvée, dont 696 000 dollars ont été dépensés par 234 sociétés. Ce montant a représenté 6,48 p. 100 du budget total du PDME.

ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES

La composante Activités des associations commerciales du PDME permet d'assurer un soutien non remboursable aux organisations commerciales ou industrielles nationales sans but lucratif qui entreprennent des activités de promotion, de collecte de renseignements sur les marchés ou d'amélioration de l'accès aux marchés au nom de leurs membres. Le Ministère a approuvé 1,69 million de dollars en aide destinée à 24 associations commerciales; la somme de 1,3 million de dollars a été dépensée en 1996-1997.